

ministres libéraux et de députés de l'Ontario occidental vont se rendre à London le 19 avril.

L'hon. M. MARTIN: J'espère que vous serez à la réunion.

M. MANROSS: J'y serai peut-être, mais je n'entrerai pas dans l'Association. Et j'espère que ceux qui viendront à London y arriveront assez tôt pour aller voir eux-mêmes ces maisons, constater *de visu* ce qui en est,—car c'est une question qu'il nous faudra nécessairement vider un jour ou l'autre,—et visiter les régions inondées.

QUESTION DE PRIVILÈGE—M. POULIOT

ARTICLE PARU DANS LE "CITIZEN" D'OTTAWA,
LIVRAISON DU 14 AVRIL

M. JEAN-FRANÇOIS POULIOT (Témiscouata): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Dans un compte rendu, par ailleurs excellent, d'une réunion tenue hier par les Holy Name Societies d'Ottawa, à l'église St. Brigid, on me fait dire ce qui suit:

Le communisme c'est l'union, et à ce titre, je ne le trouve pas nuisible.

Or j'ai dit que le nom de communisme n'était pas nuisible, mais que la doctrine communiste l'était. Une ligne a dû sauter.

AFFAIRES EXTÉRIEURES—AMBASSADEUR DU CANADA
EN RUSSIE—AMBASSADEUR DE RUSSIE AU
CANADA.

M. GORDON GRAYDON (Peel): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures? Je voulais la lui poser plus tôt, mais j'ai cru qu'il aurait, en ce moment, une meilleure occasion d'y répondre. Les principaux représentants diplomatiques du Canada et de la République soviétique n'exercent apparemment plus les fonctions d'ambassadeur. Sauf erreur, l'ambassadeur de Russie au Canada est parti du pays, il y a eu un an en décembre dernier et n'a pas été remplacé; notre propre ambassadeur en Russie vient d'être rappelé de Moscou pour exercer d'autres fonctions. Il me semble qu'il est important que la population canadienne soit mise au courant de la situation exacte en ce qui concerne ces deux ambassades.

Le très hon. L.-S. ST-LAURENT (secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, la situation est exactement celle qu'a décrite l'honorable député. La République soviétique avait un ambassadeur accrédité auprès du gouvernement canadien. Ses lettres de créance n'ont pas été retirées, mais il est lui-même absent depuis plusieurs mois. D'autre part, un ambassadeur canadien était accrédité auprès du gouvernement russe. Ses lettres de créance n'ont pas été retirées, mais,

au cours de la dernière quinzaine, il est parti de Moscou pour se rendre à Genève. Avant son départ, il a eu une entrevue tout à fait satisfaisante avec le ministre des Affaires extérieures de la République soviétique, au cours de laquelle fut soulevée et discutée la question des intentions de la Russie. Je ne suis pas en mesure de faire connaître le sujet de l'entretien. L'entrevue a été fort cordiale et l'ambassadeur en a communiqué les résultats, à titre confidentiel, bien entendu, au gouvernement canadien. Les négociations ont été empreintes de cordialité. Je ne dirai pas que le ton cordial des négociations importe beaucoup. La situation ressemble d'assez près à celle qui règne aux séances de l'Assemblée des Nations Unies. Il existe encore, malheureusement, un esprit de méfiance entre les démocraties occidentales et ceux qui président aux destinées de l'Union soviétique, et nous nous efforçons avec patience et ingéniosité de faire disparaître cet esprit de méfiance et de faire comprendre que nous ne leur voulons que du bien et que nous n'attendons d'eux que du bien. L'honorable député a assisté à quelques-unes de ces séances. Il sait que nous arrivons lentement à la réalisation de ce résultat. Je me réjouirais grandement, pour ma part, si les progrès étaient plus rapides. Mais, il faut être deux pour conclure un contrat et pour déterminer le ton exact des pourparlers. Si elle n'est pas décourageante, la situation actuelle est décevante.

M. KNOWLES: Puis-je demander un renseignement? L'honorable ministre vient de dire que les lettres de créance n'ont pas été enlevées à l'ambassadeur canadien à Moscou. Est-ce à dire, en langage diplomatique, que M. Wilgress se trouve maintenant ambassadeur en U.R.S.S. de même qu'en Suisse?

Le très hon. M. ST-LAURENT: Je ne le prétends pas. Dans les milieux diplomatiques, la coutume veut que les lettres de créance d'un ambassadeur ne soient retirées que lorsqu'un nouvel ambassadeur présente les siennes, à moins qu'un pays ne veuille rompre toute relation diplomatique. Or, comme les Russes ni les Canadiens n'en manifestent aucunement le désir, les lettres accréditant leur ambassadeur sont encore en vigueur et il n'y a pas eu de lettres de rappel de la part de l'un ou de l'autre gouvernement. Donc, au point de vue diplomatique, l'ambassade russe demeure accréditée au Canada comme celle du Canada l'est à Moscou. Cependant, pour le moment, la personne en fonctions à chaque endroit est un chargé d'affaires et non un ambassadeur.

M. GRAYDON: Doit-on bientôt remédier à cet état de choses?